

Paris, le 22 FEV 2011

Monsieur le Ministre,

*Mr Luc,*

Le Service Civique a été créé par la loi du 10 mars 2010. A peine un an après, il connaît un vif succès. Alors que le budget alloué nous permet de financer 15 000 missions (au prix cependant d'un fort étalement dans l'année), nous avons déjà, pour 2011, au moins 25 000 missions dont on nous demande l'agrément de la part d'associations comme de collectivités territoriales. Près de 40 000 jeunes ont fait acte de candidature. L'analyse des candidatures ou des volontaires actuellement engagés montre qu'il s'agit de jeunes très divers dans leur parcours, dans leur niveau scolaire, dans leur origine. Le Service Civique attire toutes les catégories de jeunes et cette année, nous avons décidé de faire un effort particulier pour qu'il soit ouvert aux jeunes porteurs d'un handicap.

Déjà, nous sommes obligés de restreindre les agréments et de revoir à la baisse les demandes des organismes qui développent le Service Civique. Cette situation est paradoxale, alors que le Président de la République a annoncé et répété la priorité donnée aux jeunes et à l'insertion dans l'emploi. Tous les acteurs le confirmeront, faire un Service Civique de qualité augmente la probabilité de s'insérer dans le monde du travail et beaucoup de jeunes, sensibles à la notion d'effort, préfèrent effectuer leur Service Civique, que de passer une année, parfois une année de plus, au chômage.

Il y a un an, le Conseil des ministres adoptait une communication sur le Service Civique qui prévoyait explicitement d'atteindre 75 000 jeunes par an à partir de 2014, confirmant ainsi le discours du Président de la République d'Avignon, s'engageant à « agir pour la jeunesse ». En toute logique, cette montée en charge aurait dû passer par l'agrément de 25 000 missions en 2011.

Monsieur Luc CHATEL  
Ministre de l'Education Nationale,  
De la Jeunesse et de la Vie Associative  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS.

Pourquoi ne pas consacrer une partie de l'effort budgétaire de 500 millions annoncé le 10 février dernier en faveur de l'emploi et plus particulièrement de l'emploi des jeunes, à respecter le rythme de montée en charge du Service Civique ? Je suggère que 5 à 10 000 missions supplémentaires puissent être agréées dès cette année, ce qui représenterait une augmentation du budget de Service Civique de l'ordre de 40 à 80 millions d'euros et qu'en 2012 soient prévues 40 000 missions. Je m'engage à ce que nous soyons capables de les pourvoir.

Ce serait une bonne manière de marquer, au cours de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, au moment de l'anniversaire du Service Civique, promesse forte de la campagne présidentielle de 2007, l'engagement des pouvoirs publics en faveur des jeunes

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. L.



Martin HIRSCH

Paris, le 23 FEV 2011

Monsieur le Président de la République,

Le Service Civique a été créé par la loi du 10 mars 2010. A peine un an après, il connaît un vif succès. Alors que le budget alloué nous permet de financer 15 000 missions (au prix cependant d'un fort étalement dans l'année), nous avons déjà, pour 2011, au moins 25 000 missions dont on nous demande l'agrément de la part d'associations comme de collectivités territoriales. Près de 40 000 jeunes ont fait acte de candidature. L'analyse des candidatures ou des volontaires actuellement engagés montre qu'il s'agit de jeunes très divers dans leur parcours, dans leur niveau scolaire, dans leur origine. Le Service Civique attire toutes les catégories de jeunes et cette année, nous avons décidé de faire un effort particulier pour qu'il soit ouvert aux jeunes porteurs d'un handicap.

Déjà, nous sommes obligés de restreindre les agréments et de revoir à la baisse les demandes des organismes qui développent le Service Civique. Cette situation est paradoxale, alors que vous avez fortement indiqué la priorité donnée aux jeunes et à l'insertion dans l'emploi. Tous les acteurs le confirmeront : faire un Service Civique de qualité augmente la probabilité de s'insérer dans le monde du travail et beaucoup de jeunes, sensibles à la notion d'effort, préfèrent effectuer leur Service Civique, que de passer une année, parfois une année de plus, au chômage.

Monsieur Nicolas SARKOZY  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS.

.../...

Il y a un an, le Conseil des ministres adoptait une communication sur le Service Civique qui prévoyait explicitement d'atteindre 75 000 jeunes par an à partir de 2014, confirmant ainsi votre discours d'Avignon, s'engageant à « agir pour la jeunesse ». En toute logique, cette montée en charge aurait dû passer par l'agrément de 25 000 missions en 2011.

Pourquoi ne pas consacrer une partie de l'effort budgétaire de 500 millions annoncé le 10 février dernier en faveur de l'emploi et plus particulièrement de l'emploi des jeunes, à respecter le rythme de montée en charge du Service Civique ? Je suggère que 5 à 10 000 missions supplémentaires puissent être agréées dès cette année, ce qui représenterait une augmentation du budget de Service Civique de l'ordre de 40 à 80 millions d'euros et qu'en 2012 soient prévues 40 000 missions. Je m'engage à ce que nous soyons capables de les pourvoir.

Ce serait une bonne manière de marquer, au cours de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, au moment de l'anniversaire du Service Civique, promesse forte de la campagne présidentielle de 2007, l'engagement des pouvoirs publics en faveur des jeunes

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de ma haute considération.

*et de sa haute estime*



Martin HIRSCH

Paris, le 23 FEV 2011

Madame le Ministre, *Chri Tennette,*

Le Service Civique a été créé par la loi du 10 mars 2010. A peine un an après, il connaît un vif succès. Alors que le budget alloué nous permet de financer 15 000 missions (au prix cependant d'un fort étalement dans l'année), nous avons déjà, pour 2011, au moins 25 000 missions dont on nous demande l'agrément de la part d'associations comme de collectivités territoriales. Près de 40 000 jeunes ont fait acte de candidature. L'analyse des candidatures ou des volontaires actuellement engagés montre qu'il s'agit de jeunes très divers dans leur parcours, dans leur niveau scolaire, dans leur origine. Le Service Civique attire toutes les catégories de jeunes et cette année, nous avons décidé de faire un effort particulier pour qu'il soit ouvert aux jeunes porteurs d'un handicap.

Déjà, nous sommes obligés de restreindre les agréments et de revoir à la baisse les demandes des organismes qui développent le Service Civique. Cette situation est paradoxale, alors que le Président de la République a annoncé et répété la priorité donnée aux jeunes et à l'insertion dans l'emploi. Tous les acteurs le confirmeront, faire un Service Civique de qualité augmente la probabilité de s'insérer dans le monde du travail et beaucoup de jeunes, sensibles à la notion d'effort, préfèrent effectuer leur Service Civique, que de passer une année, parfois une année de plus, au chômage.

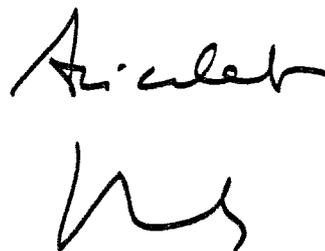
Madame Jeannette BOUGRAB  
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de  
L'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie  
Associative, chargé de la Jeunesse et de la  
Vie Associative  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS.

Il y a un an, le Conseil des ministres adoptait une communication sur le Service Civique qui prévoyait explicitement d'atteindre 75 000 jeunes par an à partir de 2014, confirmant ainsi le discours du Président de la République d'Avignon, s'engageant à « agir pour la jeunesse ». En toute logique, cette montée en charge aurait dû passer par l'agrément de 25 000 missions en 2011.

Pourquoi ne pas consacrer une partie de l'effort budgétaire de 500 millions annoncé le 10 février dernier en faveur de l'emploi et plus particulièrement de l'emploi des jeunes, à respecter le rythme de montée en charge du Service Civique ? Je suggère que 5 à 10 000 missions supplémentaires puissent être agréées dès cette année, ce qui représenterait une augmentation du budget de Service Civique de l'ordre de 40 à 80 millions d'euros et qu'en 2012 soient prévues 40 000 missions. Je m'engage à ce que nous soyons capables de les pourvoir.

Ce serait une bonne manière de marquer, au cours de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, au moment de l'anniversaire du Service Civique, promesse forte de la campagne présidentielle de 2007, l'engagement des pouvoirs publics en faveur des jeunes

Je vous prie de croire, Madame le Ministre, en l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Hirsch', with a stylized flourish below it.

Martin HIRSCH

Paris, le 23 FEV 2011

Monsieur le Ministre, *Cher Xavier,*

Le Service Civique a été créé par la loi du 10 mars 2010. A peine un an après, il connaît un vif succès. Alors que le budget alloué nous permet de financer 15 000 missions (au prix cependant d'un fort étalement dans l'année), nous avons déjà, pour 2011, au moins 25 000 missions dont on nous demande l'agrément de la part d'associations comme de collectivités territoriales. Près de 40 000 jeunes ont fait acte de candidature. L'analyse des candidatures ou des volontaires actuellement engagés montre qu'il s'agit de jeunes très divers dans leur parcours, dans leur niveau scolaire, dans leur origine. Le Service Civique attire toutes les catégories de jeunes et cette année, nous avons décidé de faire un effort particulier pour qu'il soit ouvert aux jeunes porteurs d'un handicap.

Déjà, nous sommes obligés de restreindre les agréments et de revoir à la baisse les demandes des organismes qui développent le Service Civique. Cette situation est paradoxale, alors que le Président de la République a annoncé et répété la priorité donnée aux jeunes et à l'insertion dans l'emploi. Tous les acteurs le confirmeront, faire un Service Civique de qualité augmente la probabilité de s'insérer dans le monde du travail et beaucoup de jeunes, sensibles à la notion d'effort, préfèrent effectuer leur Service Civique, que de passer une année, parfois une année de plus, au chômage.

Monsieur Xavier BERTRAND  
Ministre du Travail, de l'Emploi  
et de la Santé  
127, rue de Grenelle  
75007 PARIS

.../...

Il y a un an, le Conseil des ministres adoptait une communication sur le Service Civique qui prévoyait explicitement d'atteindre 75 000 jeunes par an à partir de 2014, confirmant ainsi le discours du Président de la République d'Avignon, s'engageant à « agir pour la jeunesse ». En toute logique, cette montée en charge aurait dû passer par l'agrément de 25 000 missions en 2011.

Pourquoi ne pas consacrer une partie de l'effort budgétaire de 500 millions annoncé le 10 février dernier en faveur de l'emploi et plus particulièrement de l'emploi des jeunes, à respecter le rythme de montée en charge du Service Civique ? Je suggère que 5 à 10 000 missions supplémentaires puissent être agréées dès cette année, ce qui représenterait une augmentation du budget de Service Civique de l'ordre de 40 à 80 millions d'euros et qu'en 2012 soient prévues 40 000 missions. Je m'engage à ce que nous soyons capables de les pourvoir.

Ce serait une bonne manière de marquer, au cours de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, au moment de l'anniversaire du Service Civique, promesse forte de la campagne présidentielle de 2007, l'engagement des pouvoirs publics en faveur des jeunes

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*et de me pleurer aussi.*

*On peut d'ailleurs, et à phanuellet, prévoir des agréments de flexibilité sur celui rendu de missions vers des jeunes de moins d'expériences, sachant que ce n'est un titre de service unique et infini à celui d'un CUI !*

  
Martin HIRSCH

Paris, le 23 FEV 2011

Monsieur le Premier ministre,

*Mr François*

Le Service Civique a été créé par la loi du 10 mars 2010. A peine un an après, il connaît un vif succès. Alors que le budget alloué nous permet de financer 15 000 missions (au prix cependant d'un fort étalement dans l'année), nous avons déjà, pour 2011, au moins 25 000 missions dont on nous demande l'agrément de la part d'associations comme de collectivités territoriales. Près de 40 000 jeunes ont fait acte de candidature. L'analyse des candidatures ou des volontaires actuellement engagés montre qu'il s'agit de jeunes très divers dans leur parcours, dans leur niveau scolaire, dans leur origine. Le Service Civique attire toutes les catégories de jeunes et cette année, nous avons décidé de faire un effort particulier pour qu'il soit ouvert aux jeunes porteurs d'un handicap.

Déjà, nous sommes obligés de restreindre les agréments et de revoir à la baisse les demandes des organismes qui développent le Service Civique. Cette situation est paradoxale, alors que le Président de la République a annoncé et répété la priorité donnée aux jeunes et à l'insertion dans l'emploi. Tous les acteurs le confirmeront, faire un Service Civique de qualité augmente la probabilité de s'insérer dans le monde du travail et beaucoup de jeunes, sensibles à la notion d'effort, préfèrent effectuer leur Service Civique, que de passer une année, parfois une année de plus, au chômage.

Il y a un an, le Conseil des ministres adoptait une communication sur le Service Civique qui prévoyait explicitement d'atteindre 75 000 jeunes par an à partir de 2014, confirmant ainsi le discours du Président de la République d'Avignon, s'engageant à « agir pour la jeunesse ». En toute logique, cette montée en charge aurait dû passer par l'agrément de 25 000 missions en 2011.

Monsieur François FILLON  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS.

.../...

Pourquoi ne pas consacrer une partie de l'effort budgétaire de 500 millions annoncé le 10 février dernier en faveur de l'emploi et plus particulièrement de l'emploi des jeunes, à respecter le rythme de montée en charge du Service Civique ? Je suggère que 5 à 10 000 missions supplémentaires puissent être agréées dès cette année, ce qui représenterait une augmentation du budget de Service Civique de l'ordre de 40 à 80 millions d'euros et qu'en 2012 soient prévues 40 000 missions. Je m'engage à ce que nous soyons capables de les pourvoir.

Ce serait une bonne manière de marquer, au cours de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, au moment de l'anniversaire du Service Civique, promesse forte de la campagne présidentielle de 2007, l'engagement du gouvernement en faveur des jeunes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*et de ma plus fidèle amitié*



Martin HIRSCH